



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires

Service Prospective Planification Habitat

Bureau Planification de l'urbanisme - Risques

Affaire suivie par : Sonia Baron

Tél. : 05 49 06 89 63

Adresse mail : sonia.baron@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le **- 8 NOV. 2023**

Monsieur le Président

Le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Sauzé-Vaussais a été approuvé le 13 octobre 2014. Le projet de modification n°1 du document d'urbanisme m'a été adressé pour avis le 18 octobre dernier.

Cette modification a pour objet :

- la suppression de deux emplacements réservés pour des aménagements de liaisons douces qu'il n'est plus nécessaire de maintenir au vu des travaux réalisés par la commune,

- la correction d'erreurs matérielles de zonage concernant des habitations qui auraient dû être zonées en Ub ou Ah et des activités économiques qu'il conviendrait de zoner en Ux,

- la réduction d'une zone Ub au profit d'une zone Ux au vu du nouvel usage de la parcelle (parking de l'activité économique adjacente),

- une évolution de zonage pour permettre l'activité d'une exploitation forestière,

- l'extension de 3 secteurs de tailles et de capacités d'accueil limitées (STECAL) au lieu-dit le Puy d'Anché dont la délimitation actuelle, au plus près du bâti, ne permet pas la réalisation d'extensions,

- et enfin des modifications du règlement écrit afin de permettre l'installation de panneaux solaires en saillie et la réalisation d'annexes pour toutes les constructions autorisées dans la zone Ah.

Les évolutions proposées n'appellent pas de remarques de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Directeur départemental,

La Directrice Départementale
adjointe

Elsabeth BIGET-BREDIF

Monsieur Fabrice Michelet
Président
Communauté de communes du Mellois-en-Poitou
1 rue du Simplot
79500 Melle

Copie : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture